



**Procès-verbal de la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 27 mars 2019 à 17 heures 30 minutes et à laquelle séance étaient présents :**

**Séance ajournée  
27 mars 2019**

Monsieur Mario Crevier, président  
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)  
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)  
Madame Christiane Hallée, commissaire (circonscription #3)  
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire (circonscription #4)  
Monsieur Christian Goulet, commissaire (circonscription #5)  
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)  
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)  
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)  
Monsieur Alain Gauthier, commissaire (circonscription #9)  
Monsieur Réjean Desjardins (circonscription #10)  
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)  
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)  
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)  
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)  
Madame Chantale Lamoureux, commissaire parent (EHDAA)

***Étaient également présents :***

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général  
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe  
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications  
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles  
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications

*Monsieur Pierre Ménard, directeur de l'École secondaire Mont-Bleu est également présent en support à l'élève Diego De Jesus Saravia Mendieta qui s'adressera aux membres du Conseil pendant l'intervention du public*

***Était absent***

Monsieur Réjean Desjardins (circonscription #10)

1. Ouverture de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 17 heures 32 minutes.

**C.C.-18-19-131** Monsieur Mario Crevier propose l'ajout suivant à l'ordre du jour :

- 10.3 Révision du processus de nomination des commissaires.

**Adoptée à l'unanimité**

## **5 PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

### a) Intervention de Monsieur Gilles Aubé de l'organisation Équité Outaouais

M. Aubé a demandé l'appui du Conseil des commissaires pour le projet Équité Outaouais qui vise un investissement public équitable en santé, en éducation, et en justice sociale entre l'Outaouais et les autres régions comparables au Québec.

Les documents de la présentation de Monsieur Gilles Aubé sont disponibles sur le portail de la CSPO dans la communauté du Conseil des commissaires sous l'onglet 2018-2019/2019-03-27/Présentation de Gilles Aubé.

### b) Intervention de Diego De Jesus Saravia Mendiata, élève de l'École secondaire Mont-Bleu

Monsieur Diego De Jesus Saravia Mendiata a présenté au Conseil des commissaires les résultats d'un sondage effectué par le Conseil des élèves de l'École secondaire Mont-Bleu auprès de 750 élèves (51%) de l'école visant à identifier les problématiques vécues depuis la relocalisation des élèves au Centre Asticou et à trouver des pistes de solutions. Le sondage comportait douze questions sur des aspects tels que la sécurité à l'école, la surveillance, la circulation à l'intérieur de l'école, l'heure de départ des autobus, l'ajout d'aires communes, la cafétéria et les nouvelles installations.

Les documents de la présentation de Monsieur Diego De Jesus Saravia Mendiata sont disponibles sur le portail de la CSPO dans la communauté du Conseil des commissaires sous l'onglet 2018-2019/2019-03-27/Présentation de Diego De Jesus Saravia Mendiata.

## **6. DOSSIERS**

### **6.1. PROCÉDURE DE REMPLACEMENT D'UN COMMISSAIRE**

**C.C.-18-19-132** Monsieur Alain Gauthier propose que le remplacement de Madame Stéphanie Imbault au Conseil des commissaires soit nommé sur proposition de l'un ou l'autre des membres du Conseil ou que la procédure d'élection suivante soit retenue pour la nomination advenant que l'un ou l'autre des membres du Conseil en fasse la demande.

#### **Procédure d'élection**

1. La présidence reçoit de vive voix les propositions de candidature ; ces propositions ne sont pas appuyées. Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant le droit de vote.
2. Sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close. La présidente ou le président s'enquiert auprès des candidates et candidats proposés de leur intention de maintenir leur candidature.
3. S'il n'y a qu'une seule candidate ou qu'un seul candidat pour un poste, elle est proclamée élue ou il est proclamé élu.
4. Cependant, s'il y a plus d'une candidate proposée ou un candidat proposé, l'élection se fait par scrutin secret.
5. S'il n'y a aucune candidate ou aucun candidat qui obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la candidate ou le candidat ayant reçu le moins de votes est éliminée ou éliminé, et la présidente ou le président ordonne un deuxième tour de scrutin.

6. Cette procédure se répète jusqu'à ce qu'une candidate ou un candidat obtienne la majorité absolue.
7. Si, à n'importe quel tour de scrutin, il devient nécessaire pour la présidente ou le président d'employer son vote prépondérant, il ne pourra le faire qu'après avoir ordonné un deuxième tour de scrutin pour tenter de briser l'égalité.

Les bulletins ayant servi au vote sont détruits.

Monsieur Alain Gauthier propose les changements suivants

1. Que la phrase « *La présidence annonce les propositions de candidature reçues* » remplace la première phrase du point 1.
2. Que la première phrase « sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close » soit retirée du texte du point 2.

Monsieur Serge Lafortune demande l'ajout d'un point 8 à la procédure d'élection afin que le résultat du scrutin qui est annoncé par la présidence à chaque tour de scrutin soit rendu public. Monsieur Frédéric Barbeau appuie la proposition.

En réponse à la question de Monsieur Pierre Leduc, Monsieur Serge Lafortune explique le fondement de sa proposition.

Monsieur Mario Crevier demande le vote sur la proposition de Monsieur Serge Lafortune :

Pour	Contre	Abstention
9	2	2

**Adoptée à la majorité**

*Monsieur Pierre Ménard quitte la séance, il est 18 heures 5 minutes.*

*Monsieur Antoine Gomis quitte la salle, il est 18 heures 10 minutes*

## **6.2 NOMINATION DES SCRUTATEURS ET/OU SCRUTATRICES**

Considérant que la procédure d'élection pourrait occasionner la tenue d'un vote secret ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux scrutatrices et/ou scrutateurs;

**C.C.-18-19-133** Madame Anne DomPierre propose que soient nommées Mesdames Nadine Peterson et Caroline Sauvé scrutatrices aux fins de la procédure d'élection pour le remplacement de Madame Stéphanie Imbault au Conseil des commissaires.

**Adoptée à l'unanimité**

6.13 Nomination  
vérificateur externe

### **6.13 NOMINATION VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Considérant que conformément à l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) doit nommer parmi les membres d'un ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions (chapitre C26) un vérificateur (auditeur) externe qui produit un rapport de vérification (audit) sur les opérations financières de la CSPO ;

Considérant la recommandation du Comité de vérification ;

**C.C.-18-19-134** Madame Chantale Lamoureux propose de retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour les services de vérification (audit) externe de la CSPO pour l'année financière 2018-2019 pour un contrat de gré à gré au montant de 36 000 \$ (avant taxes).

**Adoptée à l'unanimité**

6.14 Dépôt pour fins de  
consultation des  
règlements de modalités de  
fonctionnement des  
séances du Conseil des  
commissaires (04-04-10) et  
du Comité exécutif (04-05-  
10)

### **6.14. DÉPÔT POUR FINS DE CONSULTATION DES RÈGLEMENTS DE MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (04-04-10) ET DU COMITÉ EXÉCUTIF (04-05-10)**

Considérant la résolution C.C.-05-06-439;

Considérant la résolution C.E.-05-06-086;

Considérant la nécessité de revoir le Règlement (04-10-10) « Modalités de fonctionnement des séances du Conseil des commissaires » et le Règlement (04-05-10) « Modalités de fonctionnement des séances du comité exécutif » notamment à la suite de l'entrée en vigueur du projet de Loi 105 « *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* » le 23 novembre 2016 ;

Considérant que la révision du Règlement (04-10-10) Modalités de fonctionnement des séances du Conseil des commissaires et du Règlement (04-05-10) Modalités de fonctionnement des séances du comité exécutif font parties des priorités établies au Lac à l'Épaule du Conseil des commissaires de juin et septembre 2016 ;

Considérant que le Règlement (04-10-10) Modalités de fonctionnement des séances du Conseil des commissaires et le Règlement (04-05-10) Modalités de fonctionnement des séances du comité exécutif sont très similaires;

**C.C.-18-19-135** Monsieur Serge Lafortune propose que le Conseil autorise :

- que les deux règlements soient jumelés afin de n'avoir qu'un Règlement qui s'applique à toutes les séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif; et
- que le Service du secrétariat général dépose pour fins de consultation par les membres du Conseil des commissaires, le Règlement révisé des Modalités des séances du Conseil et du Comité exécutif en vue d'une adoption à la séance du Conseil des commissaires du 24 avril 2019.

**Adoptée à l'unanimité**

6.15 Approbation de l'échéancier de révision de la Politique de communication (08-10-20)

Monsieur Mario Crevier demande de reporter la date d'adoption du Règlement des modalités de fonctionnement des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif à la séance du Conseil des commissaires du 29 mai 2019.

**6.15. APPROBATION DE L'ÉCHÉANCIER DE RÉVISION DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION (08-10-20)**

Considérant la résolution C.C.-18-19-058;

Considérant la résolution C.C.-18-19-010;

Considérant la nécessité de revoir la Politique de communication (08-10-20);

Considérant la révision en cours du Règlement 04-11-10 « Code d'éthique des commissaires » ;

**C.C.-18-19-136** Monsieur Frédéric Barbeau propose que le Conseil des commissaires approuve le calendrier de consultation proposé pour la révision de Politique de communication, et ce sous réserve de situations exceptionnelles.

Date	Actions	Responsables	Commentaires
27 mars 2019	Adoption d'une résolution afin de procéder à une consultation des instances concernées	Conseil des commissaires (CC)	Politique de consultation (04-09-20) point 5.1
23 avril 2019	Présentation et consultation Comité consultatif de gestion (CCG)	Direction générale (D.G.)	Les commentaires sont acheminés au Service du secrétariat général (S.G.)
29 mai 2019	Présentation au comité de gouvernance et éthique	D.G et S.G.	
12 juin 2019	Retour et adoption au Conseil des commissaires	CC	

**Adoptée à l'unanimité**

Le Conseil demande la modification suivante :

- reporter à l'automne l'adoption de la Politique de communication par le Conseil des commissaires.

*Monsieur Antoine Gomis revient à la salle du Conseil, il est 18 heures 24 minutes*

**10. NOUVEAUX SUJETS**

10.1 Soumissions – Location de 5 (cinq) modulaires (laboratoire de sciences) à l'École secondaire Mont-Bleu (Immeuble Asticou)

**10.1. SOUMISSIONS – LOCATION DE 5 (CINQ) MODULAIRES (LABORATOIRES DE SCIENCES) À L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU (IMMEUBLE ASTICOU)**

Considérant les dommages majeurs causés par les conditions climatiques exceptionnelles à l'École secondaire Mont-Bleu le 21 septembre 2018 ;

Considérant la relocalisation de la clientèle de l'École secondaire Mont-Bleu au Centre Asticou le 3 décembre 2018;

Considérant l'absence de locaux de classe de laboratoire des sciences et technologie dans le Centre Asticou ;

Considérant les démarches entreprises par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour obtenir le soutien financier nécessaire pour la fourniture, l'installation, la location et le démantèlement de laboratoires modulaires de sciences et technologies en attente d'une solution permanente pour relocaliser la clientèle de l'École secondaire Mont-Bleu ;

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 18-19-127;

Considérant que la location des modulaires est pour une durée d'un (1) an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2020 avec possibilité de renouvellement de deux (2) périodes de douze (12) mois;

Considérant la possibilité pour la CSPO, d'interrompre le contrat au cours d'une année optionnelle avec un préavis de soixante (60) jours et de n'être facturé que pour les mois d'occupation;

Considérant l'appui financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES);

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles et les professionnels mandatés au dossier, la firme d'architectes, Mercier Pfalzgraf Architectes Inc située au 3-151, rue St-Antoine, Gatineau (Québec), J8T 3M6;

**C.C.-18-19-137** Madame Marthe Nault propose que le contrat relatif au projet - Location de cinq (5) modulaires (laboratoire de sciences) à l'École secondaire Mont-Bleu (Immeuble Asticou) au montant de 3 230 000,00 \$ pour l'année 2019-2020, de 480 000,00 \$ pour l'année 2020-2021 et de 660 000,00 \$ pour l'année 2021-2022 soit accordé à l'entreprise AMB Tresec inc., située au 3010, montée St-François, Laval (Québec), H7E 4P2, pour un montant total de 4 370 000,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

**Adoptée à l'unanimité**

*Madame Caroline Sauvé quitte la salle, il est 18 heures 34 minutes.*

*Madame Caroline Sauvé revient à la salle du Conseil, il est 18 heures 36 minutes.*

10.2 Félicitations à  
Monsieur Jean-Sébastien  
Roy

## **10.2 FÉLICITATIONS À MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN ROY**

**C.C.-18-19-138** Monsieur Pierre Leduc propose que des félicitations soient adressées à Monsieur Jean-Sébastien Roy, directeur de l'École des Trois-Portages, pour avoir remporté le championnat québécois de curling mixte.

Grâce à cette victoire, Monsieur Roy et ses coéquipiers, Amélie Blais, Dan deWaard et Brenda Nicholls, auront le privilège de représenter le Québec au championnat canadien qui aura lieu du 4 au 9 novembre 2019 à Saguenay.

Bonne chance à l'équipe de Monsieur Roy pour le championnat canadien.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6. DOSSIERS (SUITE)**

6.3 Nomination d'un commissaire à la circonscription 5 en remplacement de Madame Stéphanie Imbault

### **6.3 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE À LA CIRCONSCRIPTION 5 EN REMPLACEMENT DE MADAME STÉPHANIE IMBAULT**

Considérant la démission de Madame Stéphanie Imbault à titre de commissaire de la circonscription 5 ;

Considérant que son mandat de commissaire prend fin à la date de transmission à la Secrétaire générale de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais d'un écrit en ce sens, soit le 21 février 2019 conformément aux articles 191 et 192 de la *Loi sur les élections scolaires* et à l'article 147 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Considérant l'obligation du Conseil de pourvoir le poste laissé vacant pour la durée non écoulée du mandat ;

**C.C.-18-19-139** Monsieur Gilbert Couture propose :

- que le Conseil des commissaires pourvoit le poste de commissaire laissé vacant par la démission de Madame Stéphanie Imbault en nommant Christian Goulet, commissaire de la circonscription 5; et
- qu'une lettre soit transmise au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) afin de l'informer de cette nomination.

**Adoptée à l'unanimité**

**Résultats du scrutin :**

<b>Candidats</b>	<b>1<sup>er</sup> tour</b>	<b>2<sup>e</sup> tour</b>	<b>3<sup>e</sup> tour</b>
Gilbert Brunet	3	3	
Christian Goulet	5	7	8
Stéphane Hubert	2		
Ibrahim Sballil	4	4	6

6.4 Assermentation de la personne nommée commissaire de la circonscription 5 en remplacement de Madame Stéphanie Imbault

### **6.4. ASSERMENTATION DE LA PERSONNE NOMMÉE COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION 5 EN REMPLACEMENT DE MADAME STÉPHANIE IMBAULT**

Monsieur Christian Goulet est dûment assermenté et prend son siège.

Il est 19 heures 7 minutes

## **10. NOUVEAUX SUJETS (SUITE)**

10.3 Révision du processus menant à la nomination d'un commissaire

### **10.3 RÉVISION DU PROCESSUS MENANT À LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE**

Considérant que le processus menant aux dernières nominations afin de combler un siège vacant au Conseil des commissaires a permis de constater un certain nombre d'éléments nécessitant une mise à jour;

Considérant les améliorations à apporter dans ledit processus afin d'assurer la protection des renseignements et de la vie privée des candidats;

**C.C.-18-19-140** Monsieur Serge Lafortune propose que le Comité de gouvernance et éthique soit mandaté de réviser le processus menant à la nomination des candidats en vue de combler les vacances au Conseil des commissaires en cours de mandat.

**Adoptée à l'unanimité**

12. Levée de la séance

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.C.-18-19-141** Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 19 heures 12 minutes

**Adoptée à l'unanimité**

## **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 27 MARS 2019**

1. Ouverture de la séance
5. Période d'intervention du public
6. Dossiers
  - 6.1. Procédure de remplacement d'un commissaire
  - 6.2. Nomination des scrutateurs et / scrutatrices
  - 6.13. Nomination vérificateur externe
  - 6.14. Dépôt pour fins de consultation des règlements de modalités de fonctionnement des séances du Conseil des commissaires (04-04-10) et des séances du Comité exécutif (04-05-10)
  - 6.15. Approbation de l'échéancier de révision de la Politique de communication (08-10-20)
10. Nouveaux sujets
  - 10.1. Soumissions – location de cinq (5) modulaires (laboratoires de sciences) à l'École secondaire Mont-Bleu (Immeuble Asticou)
  - 10.2. Félicitations à Monsieur Jean-Sébastien Roy
6. Dossiers (suite)
  - 6.3. Nomination d'un commissaire à la circonscription 5 en remplacement de Madame Stéphanie Imbault
  - 6.4. Assermentation de la personne nommée commissaire de la circonscription 5 en remplacement de Madame Stéphanie Imbault
10. Nouveaux sujets (suite)
  - 10.3. Révision du processus menant à la nomination d'un commissaire
12. Levée de la séance